

A TOUTES NOS STRUCTURES « Branches services publics et services de santé »

UNE RENTRÉE SOCIALE SOUS LE SIGNE DE LA RÉSISTANCE SYNDICALE, CONTRE TOUTES LES ATTAQUES SUBIES

Cher(e)s Camarades,

Nous nous félicitons que de nombreuses structures syndicales relevant de notre Fédération soient dans l'action depuis plusieurs semaines et en ce début septembre pour défendre les acquis sociaux régulièrement remis en cause, que ce soit d'une manière générale dans les secteurs privés relevant de notre fédération, que pour toute la fonction publique et plus particulièrement au niveau de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière.

Depuis trois mois et l'arrivée de ce gouvernement, la fonction publique est attaquée de toutes parts. Elle est utilisée comme variable d'ajustement budgétaire par les pouvoirs publics, avec les conséquences que nous connaissons tous !

Prenons quelques exemples :

✚ Dans la fonction publique :

- ✓ Gel annoncé de la valeur du point d'indice pour 2018 et le principe d'une différenciation entre les versants de la fonction publique;
- ✓ Augmentation de 1,7 % de la CSG au 1^{er} janvier 2018, qui remet en cause les fondements du salaire différé, sans que les compensations soient clairement affichées ;
- ✓ Le rétablissement du jour de carence ;
- ✓ Les coupes budgétaires sur les collectivités et les établissements ;
- ✓ Les suppressions d'emplois programmées dans nos collectivités et établissements ;
- ✓ Les attaques portées contre le statut des fonctionnaires ;
- ✓ La suppression de milliers de contrats aidés (ex. CAE).

✚ Dans les secteurs privés relevant de notre fédération :

- ✓ Les projets d'ordonnances réformant le Code du Travail, complémentaires de la loi EL KHOMRI, sont l'Alpha et l'Oméga en termes d'attaques contre les salariés, le Code du Travail, la hiérarchie des normes et les conventions collectives, c'est pourquoi nous en demandons **LE RETRAIT.**

C'est ainsi que contre l'ensemble de ces mesures, la Fédération affirme qu'il convient de résister et de préparer la mobilisation. Une intersyndicale fonction publique s'est réunie le 30 août dernier. Une autre est prévue le 14 septembre, dans le but de préparer une journée nationale de grève et de mobilisation qui devrait être programmée dans le courant du mois d'octobre 2017.

Dans cette attente, la Fédération décidant de soutenir et de donner les moyens à l'ensemble de ses structures syndicales qui souhaitent rentrer localement dans la mobilisation, notamment à l'appel des initiatives prises par des Unions Départementales, dépose des préavis de grève auprès des ministres de l'action et des comptes publics, de l'intérieur et des solidarités et de la santé, pour la période du 11 septembre 2017 au 11 octobre 2017.

Nous notons avec satisfaction :

- ✚ la déclaration du bureau confédéral du 31 août 2017 qui affirme que dans toutes les consultations qui auront lieu concernant les ordonnances dans les instances consultatives, **FORCE OUVRIERE VOTERA CONTRE,**
- ✚ ainsi que la déclaration de la CE confédérale, réunie le lundi 4 septembre 2017, qui considère que nombre d'éléments de ces projets d'ordonnances constituent aujourd'hui une régression sociale et sont inacceptables,

lesquelles permettent de mettre en perspective la position de notre organisation syndicale sur les ordonnances réformant le Code du Travail.

Nous demandons à l'ensemble de nos structures syndicales qui localement sont dans l'action ou qui projettent une mobilisation future, de faire remonter à la Fédération toutes les informations et les éléments qui nous permettront de bien mesurer leur mobilisation.

Nous vous joignons en annexe la déclaration de la CE confédérale, ainsi que les trois préavis de grève déposés par notre Fédération.

Bon courage à toutes et à tous !

Amitiés syndicalistes.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 5 septembre 2017

PJ :

- Déclaration de la CE confédérale du 4 septembre 2017.
- Préavis de grève déposés par la fédération.